Aux ramiers, la sécurité est renforcée

Publié le 04/08/2021 -- La Dépêche du Midi

Le garde champêtre n'est plus seul cette saison pour patrouiller. Photo DDM G.B.

Depuis le 1er juillet, le garde champêtre ne patrouille plus seul les ramiers de la Réserve Naturelle de la Confluence Garonne Ariège à Lacroix-Falgarde ou Clermont-le-Fort, il est secondé par Karl Delarue, un ASVP (agent de surveillance de la voie publique) embauché pour les trois mois d'été de fréquentation maximum.

Karl apporte son expérience ; c'est un ancien marin qui fut affecté à la surveillance de bases maritimes dont Lorient, ou celle de sous-marins nucléaires de l'île Longue près de Brest. Il revient de Nouvelle-Calédonie, après 15 ans de surveillance des mines de nickel, pour suivre sa compagne infirmière près du 1er RTP aéroporté de la base de Francazal à Cugnaux.

De plus en plus de citoyens ne respectent plus l'uniforme ; les représentants de l'ordre public de la RNR n'échappent pas à cette dérive de notre société. Les incivilités ne faisant qu'augmenter, la mission du garde champêtre devenant de plus en plus difficile, il a été décidé d'embaucher un auxiliaire, grâce à une aide financière du Sicoval. Ainsi début juillet, au dernier conseil de communauté, le Sicoval votait ses 40 % du financement, s'engageant à hauteur de 16 700 €.

Contraventions à 135 €

Le dispositif de sécurité s'est durci cette saison pour limiter le nombre de visiteurs qui pourraient importuner les habitants des quartiers limitrophes à l'Ariège.

À Clermont-le-Fort, les hameaux sont désormais privatisés au bénéfice de leurs habitants. Des places de parking ont été supprimées, et de nouveaux panneaux "Interdit à tout véhicule à moteur" complétés d'un "Sauf ayant droits", permettent des contraventions à 135 € au lieu des 35 € jusqu'à présent.

On comprend que les contrevenants trouvant le petit papier sur leur pare-brise "une infraction à la réglementation du stationnement a été relevée à votre encontre" soient particulièrement mécontents.

Des mesures qui ont montré leur limite, les problèmes de fréquentation se sont reportés un peu plus loin, comme un stationnement sauvage le long de la descente de la D68e particulièrement dangereuse à cause de la vitesse élevée des automobilistes et aussi des nombreuses motos venues faire leur rodéo du dimanche.

Correspondant